

Une force collective POUR L'ÉGALITÉ

www.femmescentreduquebec.qc.ca

Des organisations centricaises, conscientes que l'égalité de fait demeure un objectif à atteindre, ont posé des actions concrètes. En voici quelques-unes :

1. *La Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec a adopté en 2005 une « Politique d'équité en condition féminine ».* L'organisation voulait ainsi se donner les mécanismes nécessaires pour atteindre une représentation équitable des femmes et faire en sorte que tous les intervenants et intervenantes se préoccupent des enjeux et des impacts qu'auront leurs décisions sur les conditions de vie des femmes. On y retrouve dix mesures de soutien à la participation des femmes et huit engagements permettant la mise en œuvre et le suivi de la politique. *Celle-ci a donné des résultats concrets et le comité responsable procède actuellement à sa mise à jour.*
2. *Le Conseil régional en développement social demande aux organismes demandeurs d'un appui financier dans le cadre du Fonds régional en développement social d'intégrer l'analyse différenciée selon les sexes à leur projet (ADS).* En 2009-2010, quinze projets ont fait cette démarche et leurs plans d'action ont été élaborés en fonction des résultats différenciés.
3. La Table régionale des aînés, dès le début du projet de prévention de la détresse psychologique et du suicide, a intégré l'analyse différenciée selon les sexes aux différentes étapes du projet. Que ce soit par l'analyse des informations recueillies, la conception d'outils de travail, la mise en place de divers moyens de sensibilisation ou la formation de Sentinelles, l'ADS a remodelé le processus d'analyse, afin que le projet soit toujours adapté aux besoins spécifiques des hommes et des femmes.
4. En 2007, le comité régional d'économie sociale a procédé à une recherche pour déterminer un « Portrait des entreprises d'économie sociale du Centre-du-Québec ». Le comité s'est assuré de recueillir des données statistiques sexuées. Ainsi, il est facile d'établir la place des femmes dans le secteur de l'économie sociale et de connaître davantage les entreprises d'économie sociale.

**La cueillette des données statistiques sexuées,
l'établissement d'une politique d'équité
l'intégration de l'ADS dans les projets,
tous ces exemples démontrent
divers moyens mis en place
pour favoriser l'égalité des femmes**

ET VOUS, QUE FEREZ-VOUS?

Francyne Ducharme, coordonnatrice
coordo@femmescentreduquebec.qc.ca

*Une moitié de
l'espèce humaine est
hors
de l'égalité.
il faut l'y faire entrer.
Donner
pour contrepoids au
droit de l'homme
le droit de la femme.*

Victor Hugo

Pour nous joindre

TCMFCQ
19-A, rue de Courval
Victoriaville
G6P 4W2

Téléphone : 819 758-8282
Télécopieur : 819 758-7624